



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

défense et usage

Question écrite n° 73165

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la mise en application de la circulaire datée du 20 septembre 2001, concernant l'application de l'article 2 de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73165

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 813